



**MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE-
DUPAS PROCÈS VERBAL
Séance régulière du 1^{er} avril 2019**

En présence de : Mme Marie-Pier Aubuchon, mairesse

Des conseillers : M. Éric Chevrette, conseiller no 1
M. Martial Belley, conseiller no 3
M. Simon Deguise, conseiller no 4
M. Alain Goyette, conseiller no 5
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

En l'absence de : M. Maurice Désy, conseiller no 2

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

1. Ouverture de la séance

- La mairesse ouvre la séance à 19 :35 heures par une courte réflexion.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt rapport financier
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mars 2019
5. Administration
 - 5.1 Adoption des dépenses de mars 2019
 - 5.2 Factures à payer
 - 5.3 Québec en Forme
 - 5.4 CREL, offre de service
 - 5.5 Demande financement : Centre-Ville en fête 2019
 - 5.6 Plainte Commission municipale
 - 5.7 MMQ, assurances cyberrisques
 - 5.8 Formation éthique, nouvel élu
 - 5.9 Correspondance
 - a) Revue sur glace 2019, CPA Berthierville
 - b) Remerciement Le Phare
 - c) Demande de financement les Amis de Marie
 - d) Crévale
6. Sécurité publique
 - 6.1 Entente croix rouge
7. Transport/Voirie
 - 7.1 Employé voirie
 - 7.2 Démission : personne pour régler les mésententes
 - 7.3 Chambre Ile aux Castors, aqueduc
 - 7.4 Lettre de rappel compostage domestique
 - 7.5 Achat composteur
8. Urbanisme
 - 8.1 Rapport urbanisme mars 2019
 - 8.2 Demande CPTAQ, 846 Rg Dupas
9. Loisirs et culture
 - 9.1 Roulotte Paul Buissonneau
 - 9.2 Soirée Cabaret 4 mai
 - 9.3 Bloggeuse Facebook
 - 9.4 Table des Aînés Pôle Berthier
10. Sujets divers
 - 10.1 Demandes CEID
 - 10.2 Formation de secourisme en milieu de travail
 - 10.3 Réparation plomberie
 - 10.4 Affiche Joannie Rochette
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

091-2019

Il est proposé par M. Alain Goyette
Appuyé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en spécifiant que le point 7.1 sera reporté après la période de question.

3. Dépôt rapport financier 2018

M. Paul Michaud, de Michaud Clément Inc., société de comptables professionnels agréés, nous présente le résumé de l'analyse financière de la municipalité pour l'année fiscale 2018, ainsi que les recommandations pour l'administration municipale.

Considérant le rapport financier en date du 31 décembre 2018 présenté par M. Michaud;

092-2019 Il est proposé par M. Martial Belley
Appuyé par M. Alain Goyette

Et résolu que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Ile-Dupas accepte le rapport tel que présenté par la firme Michaud Clément Inc. Adopté

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019

093-2019 Il est proposé par M. Alain Goyette
Appuyé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Ile-Dupas adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019.

5. Administration

5.1 Adoption des dépenses du mois de mars 2019

094-2019 Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par M. Martial Belley

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Ile-Dupas accepte les dépenses et salaires du mois de mars 2019 au montant totalisant 85 726.86\$. Adopté

5.2 Factures à payer

Considérant les factures à payer totalisant un montant de 23 427.29\$;

095-2019 Il est proposé par M. Maryse Courchesne
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Ile-Dupas autorise le paiement des factures pour avril 2019. Adopté

5.3 Québec en forme

Considérant que Québec en forme, nous annonce que le projet « Une forêt pour ce nourrir » a été retenu via « 100 degrés » et qu'une subvention à hauteur de 15 000\$ serait accordée à la municipalité pour la réalisation du projet, tel que décrit dans la demande de subvention;

Considérant que la municipalité désire recueillir plus d'informations sur le projet avant de signer le protocole d'entente;

096-2019 Il est proposé par M. Éric Chevrette
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas désire valider certaines informations lors d'une rencontre planifiée le 8 avril prochain en présence de Mme Marie-Pier Aubuchon, de M. Guillaume Pelland et de Mme Marie-Noëlle Donelle.
Adopté

5.4 CREL, offre de service

Attendu que le CEID a fait une demande pour la tenue d'une conférence « zéro déchet »;

Attendu que l'offre de service reçue est de 100\$ pour une conférence;

097-2019

Il est proposé par M. Martial Belley
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas accepte l'offre de la CREL . Adopté

5.5 Demande de financement : Centre-Ville en fête 2019

Attendu que M. Martin Carpentier nous a approchés pour une aide de financement dans le cadre de l'activité Centre-ville en fête 2019;

Attendu que nous n'avons pas reçu le plan de financement proposé;

En conséquence,

098-2019

Il est proposé par M. Éric Chevrette
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas désire reporté ce point.

5.6 Plainte commission municipale, MAMH

Point d'information, une réponse a été acheminée au MAMH.

5.7 MMQ, assurances cyberrisques

Attendu que la municipalité a reçu une offre d'assurance en prévention au cas de cyber attaque;

Attendu que de par les sauvegardes effectuées par le service de la MRC de d'Au-tray, nos données sont protégées;

099-2019

Il est proposé par M. Martial Belley
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est résolu que

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas ne désire pas prendre cette assurance supplémentaire. Adopté

5.8 Formation éthique, nouvel élu

Attendu que M. Éric Chevrette a été élu par acclamation lors du processus de scrutin du 7 avril 2019;

Attendu que tout nouvel élu doit suivre une formation en éthique;

Attendu qu'une formation en ligne de la FQM est disponible au coût de 300\$;

100-2019 Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise la dépense pour la formation en éthique pour M. Éric Chevrette. Adopté

5.9 Correspondance

a) Revue sur glace 2019, CPA Berthierville (50\$)

101-2019 Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas choisit de faire une publicité du format carte d'affaire, au coût de 60\$, pour la revue sur glace 2019 du CPA Berthierville. Adopté

b) Remerciement Le Phare, point d'information c) Demande de financement les Amis de Marie

102-2019 Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par M. Éric Chevrette

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas participe à raison de 50\$ pour une aide financière. Adopté

d) Crévale

Attendu qu'est venu le moment de notre renouvellement annuel en tant que membre de la Crévale;

103-2019 Il est proposé par M. Simon deguise
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas renouvelle son adhésion annuelle au coût de 50\$. Adopté

6. Sécurité publique

6.1 Entente croix rouge

Attendu qu'est arrivé le moment de renouveler l'entente annuelle de service de la croix rouge au cas de sinistre;

Pour ces motifs,

104-2019 Il est proposé par M. Alain Goyette
Appuyé par M. Éric Chevrette

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas renouvelle son entente avec la croix rouge, pour un montant de 160\$. Adopté

7. Transport/Voirie

7.1 Reporté après la période de question

7.2 Démission : personne pour régler les mésententes

Attendu que M. Michel Sylvestre nous a remis une lettre de démission en date du 19 mars 2019 au poste de personne désignée pour régler les mésententes;

105-2019

Il est proposé par M. Alain Goyette
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas accepte cette démission et procédera plus tard pour l'embauche d'un remplaçant. Une carte de remerciement pour ses années de service lui sera envoyée.

7.3 Chambre Ile aux Castors, aqueduc

Attendu que la chambre d'aqueduc à l'entrée de l'Île aux Castors présente des fissures et que certaines parties de la plomberie demandent réparation;

Attendu qu'Éric Expert Canalisations a remis une soumission au coût de 3 104.33 \$ pour la réparation de la chambre et de trois robinets sur les conduites de 2 pouces;

Pour ces motifs,

106-2019

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas accepte cette soumission et demande l'exécution des travaux le plus rapidement possible. Adopté

7.4 Lettre de rappel, compostage domestique

Attendu que la date limite d'inscription pour le compostage domestique est échue;

Attendu que plusieurs propriétaires n'ont pas encore signifié leur choix;

Pour ces motifs,

107-2019

Il est proposé par M. Éric Chevrette
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est donc résolu unanimement que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas désire qu'un délai soit accordé jusqu'au 12 avril prochain et que cela soit signifié aux propriétaires non-inscrit à ce jour, par une lettre personnalisée. Adopté

7.5 Achat composteurs domestiques

Attendu que nous avons déjà la réponse de certains propriétaires et afin de débiter le processus de distribution des composteurs dans les meilleurs délais;

Pour ces motifs,

108-2019

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par M. Éric Chevrette

Il est donc résolu unanimement que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas commande dès maintenant une trentaine de composteurs auprès de Palette LH Plante de St-Ignace-de-Loyola au coût de 55\$ chacun. Adopté

8. Urbanisme

8.1 Rapport urbanisme mars 2019

Dépôt de document

8.2 Demande CPTAQ, 846 Rg Dupas

Attendu que la municipalité de La Visitation-de-l'Île-Dupas a reçu le 21 mars 20109 une demande d'autorisation destinée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec de la part de Danielle Fafard notaire, mandataire pour la Ferme Joinville Inc, localisée au 512 rang de l'île Dupas à La Visitation-de-l'Île-Dupas. La demande vise l'aliénation et le lotissement du lot 4 506 968 dont la ferme est propriétaire;

Attendu que l'aliénation et le lotissement du lot 4 506 968 consisteraient à scinder le lot actuel en deux pour vendre une parcelle au futur propriétaire du lot situé en front, de l'autre côté du rang de l'île Dupas soit le lot 4 506 965 qui est l'assiette d'une résidence construite en 1960;

Attendu que cette demande requiert l'avis de la municipalité quant à l'aliénation et le lotissement de ce lot qui se localisent actuellement dans la zone agricole désignée et qu'une recommandation doit être acheminée à ladite commission pour évaluer la recevabilité puis, le cas échéant, analyser la demande;

Attendu que le lot situé sur le rang de l'île Dupas est localisé dans la zone AC au sens du règlement de zonage numéro 119. Dans la zone AC, les résidences unifamiliales isolées, bifamiliales isolées, les gîtes touristiques et les exploitations agricoles sont autorisés à titre d'usage principal sur un terrain. Les usages autres qu'agricoles sont autorisés seulement s'ils ont reçu au préalable l'autorisation de la CPTAQ;

Attendu que les principaux arguments retenus et favorables au projet sont les suivants :

- Vue les dimensions actuelles du lot 4 506 968 dont la superficie est de 1082 mètres carrés, le frontage de 123.87 mètres et une profondeur de 7.62 mètres et 10 mètres la proportion du lot qui pourrait être utilisée à des fins d'agriculture est nulle;
- Le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants sera peu affecté par l'emplacement destiné à un usage autre qu'agricole de 0.0540 hectare qui sera créé;
- Le nouveau lot créé ne pourra faire l'objet d'aucune demande de permis de construction éventuelle pour un bâtiment relié à un usage résidentiel puisque le lot se situe entièrement dans une bande de protection riveraine;

Attendu que l'ensemble de ces points favorables au projet s'ajoute aux autres facteurs inhérents à l'analyse du dossier dont la municipalité doit tenir compte, tels qu'énumérés à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, par exemple la localisation du lot, le milieu environnant, les activités agricoles limitrophes l'impact et la disponibilité d'autres emplacements;

Attendu qu'après avoir pris connaissance du dossier et des documents joints à la demande, la municipalité est en mesure de formuler un avis et une recommandation;

En conséquence,

109-2019

Il est proposé par M. Martial Belley
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Visitation-de-L'île-Dupas appui la demande et recommande à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec d'accepter cette demande d'autorisation pour l'aliénation et le lotissement du lot 4 506 968 situé sur le rang de l'île Dupas, et ce, pour les motifs ci-après exposés en fonction des critères de décision prévus à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., C. P-41.1);

Que la présente résolution soit acheminée à la CPTAQ pour être jointe au dossier;

Que la Commission soit informée que le projet est conforme au contenu général, aux objectifs et aux orientations du schéma d'aménagement ainsi qu'aux mesures de contrôle intérimaire applicables ainsi qu'au règlement de zonage et de lotissement de la municipalité de La Visitation-de-L'île-Dupas;

Que ladite demande n'aura aucun impact sur l'agriculture environnante puisqu'aucune construction ne pourra y être érigée;

Que le lot actuel ne peut supporter et en pourra jamais supporter une culture quelconque puisque celui-ci est trop étroit. Adopté

9. Loisirs et culture

9.1 Roulotte Paul Buissonneau (Le tour du monde en 80 jrs)

Attendu que la municipalité peut bénéficier d'une subvention de la MRC de D'Autray d'une valeur de 1 500\$, qui serait déduit des charges initiales (2 100\$) pour la tenue de la prestation de la roulotte Paul Buissonneau, édition été 2019;

Par ces motifs,

110-2019

Il est proposé par M. Martial Belley
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'île-Dupas désire recevoir la roulotte cet été et que la date sera décidée ultérieurement.

9.2 Soirée Cabaret 4 mai

Attendu que la municipalité tiendra l'évènement communautaire : soirée Cabaret avec la troupe Saltarello 4 mai prochain;

Attendu que des bénévoles travaillent à l'organisation de celle-ci et que des entreprises sont commanditaires;
Attendu que pour la tenue de l'évènement un contrat pour la sonorisation est nécessaire;

Par ces motifs,

111-2019

Il est proposé par M. Martial Belley

Appuyé par M. Éric Chevrette

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas désire :

- Donné un billet gratuit aux membres du comité communautaire qui participent à la préparation et la tenue de la soirée;
- Donné 2 billets à chaque fournisseurs et commanditaires;
- Donné le mandat de négociation du contrat de sonorisation à Mme Marie-Pier Aubuchon pour un montant avoisinant les 1 000\$ ainsi que l'autorisation de dépense pour l'achat des breuvages et la nourriture pour la soirée.

Adopté

9.3 Bloggeuse facebook

Attendu que la municipalité a un profil facebook;

Attendu que Mme Marie-Claude Baril désire continuer d'inclure sur la page facebook de la municipalité certaines annonces;

Attendu que le conseil désire que Mme Marie-Noëlle Donelle participe à une formation de la FQM portant sur la tenue d'un facebook municipal;

Par ces motifs,

112-2019

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas désire inscrire Mme Donelle à une formation adéquate de la FQM dès que possible et autorise Mme Marie-Claude Baril à envoyer des rubriques pour le facebook, mais la décision de parution sera confirmer par l'administration municipale.

Adopté

9.4 Table des Aînés pôle Berthier

Attendu que la Table des Aînés poursuit ses activités et demande une aide financière pour l'année en cours d'un montant de 500\$;

Par ces motifs,

113-2019

Il est proposé par M. Éric Chevrette
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas accorde le montant de 5600\$ pour la poursuite de la mission de la Tables des Aînés Pôle Berthier.. Adopté

10. Sujets divers

10.1 Demandes CEID

Attendu que la municipalité a reçu plusieurs demandes du CEID et que le conseil en a pris connaissance;

Par ces motifs,

114-2019

Il est proposé par M. Martial Belley
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est résolu unanimement ce qui suit :

- **QUE** le conseil municipal autorise une dépense de 175\$ pour des autocollants (environ 400 unités) : Je Composte! ;
- **QUE** le conseil 100\$ pour la conférence du CREL sur la réduction des déchets prévue en avril;
- **QUE** le conseil municipal autorise la dépense de 50\$ pour l'achat de tissu qui servira à confectionner des foulards représentatifs du CEID pour identifier ses membres dans les activités (brigade des Cols Verts).

10.2 Formation de secourisme en milieu de travail (109 plus taxes)

Attendu que la CNESST exige qu'au moins une personne ai une formation en secourisme, en milieu de travail;

Par ces motifs,

115-2019

Il est proposé par M. Alain Goyette
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise Mme Toupin à participer à cette formation à Berthierville au coût de 109\$ plus taxes.

10.3 Réparation plomberie

Attendu que suivant une inspection de la plomberie, il s'est avéré qu'une problématique majeure nécessite une intervention rapide qui se chiffre à environ 3715\$ avant taxes selon la soumission de Plomberie Patric Boucher en date du 28 mars 2019;

Par ces motifs,

116-2019

Il est proposé par M. Alain Goyette
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise les travaux et accepte la soumission déposée.

10.4 Affiche joannie Rochette

Attendu que M. Réjean Savignac nous propose l'achat d'une affiche souvenir des exploits de Mme Rochette;

Par ces motifs,

117-2019

Il est proposé par M. Martial Belley
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise l'achat de l'affiche pour un coût maximal de 20\$.

11. Période de questions

Aucune question

AJOURNEMENT À 20 :47 heures

Attendu que la mairesse désire ajourner la séance;

Par ces motifs,

118-2019

Il est proposé par M. Alain Goyette
Appuyé par M. Éric Chevrette

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas ajourne la séance et que la reprise de celle-ci est prévue dans 30 minutes, soit à 21 :27 heures. Adopté

REPRISE DE LA SÉANCE À 21 :43 heures

7.1 Employé voirie

Attendu que le conseil a reçu en entrevue M. Luc Fernet pour le poste de responsable de la voirie;

Pour ces motifs,

119-2019

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas désire embaucher M. Luc Fernet au poste de responsable de la voirie municipale aux conditions suivantes :

- Période probatoire de 90 jours,
- Taux horaire de 19\$/ heure,
- Remboursement du km au taux de 0.45\$/ Km,
- Remboursement de la surprime d'assurance pour son véhicule,
- Aucun pouvoir de dépense durant la période probatoire, toutes dépenses devant être préautorisées pas la direction générale,
- Prêt des outils personnels pour travaux avec remboursement en cas de bris,
- Demande de production de rapport mensuel et suivi hebdomadaires des travaux effectués, présence aux caucus selon les demandes du conseil,
- Date d'entrée en fonction : le 8 avril 2019 avec disponibilité en cas d'urgence d'ici là. Adopté

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

120-2019

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Secondé par M. Éric Chevrette

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever l'assemblée à 21 :14 heures.

Mme Marie-Pier Aubuchon
Mairesse

Mme Sylvie Toupin,
Secrétaire d'assemblée